

CALENDRIER FISCAL 2020 *

JANVIER	Perception provisoire impôt cantonal 2020	payable en 1x au 10.03.2020 ou en 5x durant l'année 2020	Durant toute l'année, réception de la décision finale de taxation 2018, voire 2019
	Perception provisoire impôt communal 2020	payable en 1x au 10.03.2020 ou en 5x durant l'année 2020	
FEVRIER	Réception de la déclaration d'impôt 2019	Délai 31.03.2020, 31.10.2020, voire 31.12.2020	
MARS	Première échéance impôt provisoire 2020 commune et canton	payable au 10.03.2020	
	Perception provisoire impôt fédéral 2019	payable en 1x au 31.03.2020	
AVRIL	Réception 2ème demande d'acompte communale		
MAI	Deuxième échéance impôt provisoire 2020 commune et canton	payable au 10.05.2020	
JUIN	Réception 3ème demande d'acompte communale		
JUILLET	Troisième échéance impôt provisoire 2020 commune et canton	payable au 10.07.2020	
AOÛT	Réception 4ème demande d'acompte communale		
SEPTEMBRE	Quatrième échéance impôt provisoire 2020 commune et canton	payable au 10.09.2020	
OCTOBRE	Réception 5ème demande d'acompte communale		
NOVEMBRE	Cinquième échéance impôt provisoire 2020 commune et canton	payable au 10.11.2020	
DECEMBRE	Rappel des acomptes non payés au niveau communal		
	Dernière échéance pour dépôt de la déclaration fiscale 2019	au 31.12.2020	

* pour une personne physique domiciliée sur la commune de Bagnes

CALENDRIER AVS 2020 (SANS REVENU DU TRAVAIL)

JANVIER	Décision d'acomptes de cotisations personnelles	
MARS	Décompte de cotisations 1er trimestre 2020	payable au 10.04.2020 (par virement bancaire ou LSV)
JUIN	Décompte de cotisations 2ème trimestre 2020	payable au 10.07.2020 (par virement bancaire ou LSV)
SEPTEMBRE	Décompte de cotisations 3ème trimestre 2020	payable au 10.10.2020 (par virement bancaire ou LSV)
DECEMBRE	Décompte de cotisations 4ème trimestre 2020	payable au 10.01.2021 (par virement bancaire ou LSV)

CALENDRIER DIVERS 2020

JANVIER	Impôt sur le véhicule 2020	payable au 31.01.2020
MAI	Taxe voirie 2020	payable en juin
NOVEMBRE	Taxe de séjour 2021	payable en décembre